

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 24 JUIN 2015**

**N°8 :**

**OBJET : Régisseur suppléant**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

**Etat**

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil Régional de Franche-Comté**

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

**Représentants du personnel de l'EPCC**

Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable librairie boutique

M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

**Pouvoirs :**

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Alain DAUBAS, Direction régionale EDF a donné un pouvoir non nominatif attribué à M. Denis GRANDJEAN

M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC a donné pouvoir à Mme Sylvie MEYER

**Absents excusés :**

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Claude JEANNEROT, Conseiller Départemental

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

Le régisseur d'avances et de recettes de l'EPCC est Madame Valérie Grillon. En son absence (congé, maladie, etc.), la Direction de l'EPCC confie la gestion de la régie à Madame Annick Mathey, qui est mandataire suppléante, mais n'a pas été désignée officiellement par le Conseil d'Administration en tant que régisseur suppléante.

L'une comme l'autre perçoivent une indemnité de régisseur adapté aux volumes d'espèces dont elles sont responsables. Elles ont toutes les deux contracté une assurance individuelle adaptée à leurs responsabilités.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Afin de suivre pleinement la réglementation et de mettre à jour l'organisation de la régie de l'EPCC, il est proposé au Conseil d'Administration de désigner officiellement Madame Annick Mathey en tant que régisseur suppléant.

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner Madame Annick MATHEY en tant que régisseur suppléante de l'EPCC.

### Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### APRES AVOIR VOTE

**DESIGNE à l'unanimité Mme Annick MATHEY en tant que régisseur suppléante de l'EPCC.**

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le 16 JUIL. 2015

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16.07.15  
Et de la publication le : 16.07.15